

— Délégation départementale de Lot-et-Garonne

Service / département : Direction  
Dossier suivi par : Eric Morival  
Téléphone : 05 53 98 83 01  
Fax : 05 53 96 82 99  
Courriel : [ars-dd47-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-dd47-direction@ars.sante.fr)

— Agen, le **17 MAI 2018**

Monsieur Jean DIONIS du SEJOUR  
Maire d'Agen  
Cabinet du Maire  
Direction de la communication  
Hôtel de ville  
Place du Docteur Esquirol  
47916 AGEN CEDEX 9

→ V A

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 avril 2018, vous m'informez de votre démarche prospective s'agissant de l'évolution de votre ville à l'horizon 2030.

Je vous confirme la volonté de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, via sa Délégation départementale, de collaborer le plus efficacement possible à cette réflexion à l'instar des travaux déjà engagés ensemble dans le cadre, par exemple, du Contrat Local de Santé en cours de renouvellement ou de la Politique de la ville.

Comme vous le savez, le Projet Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine est en phase de consultation. Un cadre d'orientations stratégiques (COS) prévoit pour les 10 années à venir des perspectives de travail qui vont permettre des pistes de travail communes.

De plus, connaissant votre intérêt pour l'exercice de la citoyenneté sous tous ses aspects, je me permets d'insister sur l'importance consacrée dans nos politiques publiques à l'insertion dans la cité des personnes les plus fragilisées s'agissant notamment des personnes handicapées souffrant de troubles psychiques. Ce sujet est abordé dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale. Cette instance est précieuse et active, preuve s'il en est de la vigueur du tissu associatif et de la mobilisation des Agenais pour leur ville.

Soyez assuré, Monsieur le Maire, de mon plus vif soutien pour votre entreprise et je vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée.

*Très cordialement à vous .*

Le Directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

**Michel LAFORCADE**

**N° d'ordre : 34**

**N° délibération :**

# CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

**Séance Plénière du lundi 18 décembre 2017**

**Politique santé de la Région Nouvelle-Aquitaine et sa  
mise en oeuvre :  
Feuille de route santé de la Région Nouvelle-Aquitaine :  
sécuriser le présent et préparer l'avenir.  
Règlements d'intervention  
Appels à projet**

## **Synthèse**

La Région Nouvelle-Aquitaine porte une politique de santé résolument ancrée dans le défi de la médecine dite des 4P, Prédictive, Préventive, Personnalisée, Participative.

Elle articule une préoccupation d'accès aux soins pour tous, sur tous les territoires et pour toutes les populations, et une ambition d'inscrire ses entreprises, ses universités, ses hôpitaux, et tous ceux qui travaillent dans le domaine de la santé dans les défis de la médecine de demain.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population est un enjeu majeur de santé publique : il sera pris en compte dans la feuille de route santé, mais plus spécifiquement abordé dans la feuille de route « silver économie » dans une approche socio-économique globale.

C'est une stratégie d'anticipation qui fait basculer l'organisation des soins à l'échelle d'une Région dans la médecine de demain, les formations sanitaires et sociales dans l'université du futur, l'industrie et la recherche dans les grands défis

technologiques d'intelligence artificielle et de biotechnologies, et les outils de prévention tirés des grandes avancées de la science. 4 chantiers :

- Un chantier sur les territoires dont l'ambition sera la lutte pour l'égalité d'accès à la santé.
- Un chantier technologique pour inscrire la Région dans les grands défis de la médecine de demain. A titre d'exemples : l'Intelligence artificielle, un grand projet Régional autour du cancer, et un axe santé réparation.
- Un chantier industriel : la Nouvelle-Aquitaine comme ehealth Valley, un défi autour de l'industrie cosmétique, recréer le socle industriel autour de l'instrumentation médicale et des dispositifs médicaux.
- Un chantier prévention et environnement : une priorité aux jeunes, notamment dans les territoires vulnérables de la Région et surtout, l'affirmation d'une thématique forte pesticides et santé.

## **Incidence Financière Régionale**

La mise en œuvre de ces politiques s'inscrira dans le cadre budgétaire adopté par le Conseil régional

## **Autres Partenaires mobilisés**

Agence régionale de Santé, Universités, CHU, Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie, usagers et professionnels de santé.

---

# PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE Séance Plénière du lundi 18 décembre 2017

N° délibération :

A - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Réf. Interne : 148792

**OBJET : Politique santé de la Région Nouvelle-Aquitaine et sa mise en oeuvre :**  
**Feuille de route santé de la Région Nouvelle-Aquitaine : sécuriser le présent et préparer l'avenir.**  
**Règlements d'intervention**  
**Appels à projet**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales notamment son article L4221-1,

Vu la délibération n°2017.17.SP de la Séance plénière du 13 février 2017, relative à l'Adoption du règlement

d'intervention des aides aux entreprises du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine,

Vu l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental Régional

Vu la Commission n° 3 Développement économique, Économie territoriale et innovation sociale, technologies de l'information et de la communication réunie et consultée,

*La promotion et la protection de la santé des peuples est la condition sine qua non d'un progrès économique et social soutenu en même temps qu'elles contribuent à une meilleure qualité de la vie et à la paix mondiale. (extrait de la déclaration d'Alma Ata 12 septembre 1978)*

*La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu. (extrait de la charte d'Ottawa, 21 Novembre 1986)*

C'est dans ces conceptions de la santé que le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine porte une politique volontariste et partenariale. Elle fonde sa stratégie en faveur de la santé sur son rôle de pilote régional de l'écosystème d'innovation et des formations sanitaires et sociales.

La feuille de route santé de la Région Nouvelle-Aquitaine fixe les priorités du Conseil Régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans.

La Région a lancé la concertation autour d'une feuille de route santé le 17 mars 2017. Les objectifs politiques énoncés dans la lettre d'intention concernent la volonté de sécuriser le présent et de préparer l'avenir :

1. une entrée par les territoires contre la déprise sanitaire et ses conséquences,
2. une entrée par l'économie : renforcer le tissu industriel régional en santé
3. une entrée par la population liée à la prévention.

L'innovation et l'anticipation sont au cœur du déploiement de la politique régionale de santé dans ces trois champs.

Mais, si l'action régionale influence et promeut la santé des habitants de son territoire, elle ne peut faire fi de la centralisation extrême des politiques de santé. Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine interpelle donc l'Etat sur deux actions dont il a seul les clefs :

- l'urgence de prendre dès aujourd'hui les mesures indispensables à une répartition équitable des professionnels de santé sur l'ensemble des territoires au vu de la faible efficacité constatée des mesures incitatives déployées jusqu'à ce jour et des indicateurs de santé déplorables de certains bassins de vie. Tout étudiant entamant des études de santé doit savoir qu'il aura une partie de contrainte territoriale dans son exercice professionnel futur.
- l'obligation de réaliser un dépistage et un suivi de la santé de tous les enfants via une médecine scolaire renouvelée et renforcée car non, tous les enfants ne bénéficient pas de cette prévention par des médecins traitants. Pour donner ses chances à chaque enfant, il faut identifier et traiter le plus tôt possible les pathologies. La priorité donnée à l'enseignement à l'école élémentaire doit passer aussi par cet aspect essentiel de l'égalité.

La Région Nouvelle-Aquitaine organise sa feuille de route pour être capable de répondre aux défis majeurs des transitions environnementales, géographiques, et pathologiques simultanées de l'accélération des innovations en santé. Sur le plan démographique, le vieillissement de la population est un enjeu majeur de santé publique : il sera pris en compte dans la feuille de route santé, mais plus spécifiquement abordé dans la feuille de route silver économie dans une approche socio-économique globale.

La Région accompagne les transformations du système de santé qu'imposent ce contexte de changement : médecine personnalisée et défis de l'intelligence artificielle en santé, révolution de l'ambulatoire, impératif de prévention, révolution des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé. Elle affirme son implication ferme et active dans la santé environnement, notamment dans la lutte contre les pesticides, reprenant ainsi les priorités énoncées dans le Plan Régional Santé Environnement.

Elle le fait pour que chaque habitant de la Région puisse bénéficier des innovations, pour que la Région soit leader dans ses domaines industriels et de services stratégiques, et pour que son attractivité soit forte dans le domaine de la santé pour les chercheurs, les étudiants, les entreprises, les start up, les investisseurs.

Elle le fait en collaboration et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé : usagers, professionnels de santé et du secteur social, Agence Régionale de la Santé, Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie,

universités, hôpitaux, collectivités territoriales, clusters et groupements d'entreprises, instituts de formation sanitaires et sociaux. C'est ainsi qu'elle a construit cette feuille de route au travers de 2 journées d'ateliers de travail avec 230 partenaires et acteurs. Ce travail collectif a permis d'aboutir à l'identification de 4 grands chantiers thématiques répondant aux priorités fixées dans la lettre d'intention :

1. développement des territoires de santé et lutte contre la déprise médicale : facilitation de l'installation des professionnels de santé, e santé, coordination des professionnels, recherche.
2. les défis de la médecine de demain et les technologies clés : e santé, thérapies guidées par l'image, réparation cancérologie,
3. Innovation et compétitivité des entreprises de la santé : e santé, dispositifs médicaux, cosmétique, industrie pharmaceutique, thermalisme, structuration du secteur ;
4. prévention et santé environnement : prévention auprès des jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes avançant en âge, observatoire régional de la prévention et de la santé des apprenants, plan régional santé environnement, études d'impact en santé

L'impact de ces chantiers sur les formations sanitaires et sociales a fait partie intégrante du travail et sera repris dans le schéma des formations sanitaires et sociales qui sera proposé au printemps 2018 à l'Assemblée.

Les conséquences sanitaires du vieillissement de la population sont incluses dans cette feuille de route, mais les enjeux de la « Silver économie » abordés de manière globale au-delà des questions de santé feront l'objet d'une politique spécifique qui sera proposée à l'assemblée en 2018

Ces 4 chantiers seront mis en œuvre dans la période d'application de la feuille de route : 2018-2021.

## **2. 2 règlements d'intervention viennent compléter l'ensemble des dispositifs applicables au secteur de la santé :**

- règlement d'intervention en faveur de la prévention en santé et en santé environnement

- règlement d'intervention Maisons et Centres de Santé, qui sera inclus dans le règlement d'intervention de la politique contractuelle (vote en 2018).

## **3. Pour appliquer la feuille de route santé, 4 appels à projets seront mis en œuvre début 2018 :**

- Appel à projet « prévention » destiné à soutenir de grands projets structurants à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en lien avec les publics ciblés par les politiques du conseil Régional.

- Appel à projet répondant aux priorités de la Région dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

- Appel à Manifestation d'Intérêt sur la Télémédecine

- Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires de Santé du Futur » destiné à soutenir les projets incitant à lutter contre la déprise sanitaire (hors télémédecine).

De par la réalité très transversale de la santé les acteurs de santé peuvent candidater à d'autres appels à projet ou dispositifs non spécifiques à la santé (appel à projets recherche et enseignement supérieur, Usine du Futur, innovation sociale, programme Région Start up, etc).

**Après en avoir délibéré,  
Le CONSEIL REGIONAL :**

**APPROUVE** les axes et les outils de mise en œuvre de la nouvelle politique de santé de la Région

Décision de l'assemblée plénière :

Le Président du Conseil Régional,

ALAIN ROUSSET



## **Feuille de route santé de la nouvelle aquitaine**

### **Sécuriser le présent et préparer l'avenir**

**2018-2021**

#### **Qu'est-ce que la feuille de route santé de la Région Nouvelle-Aquitaine ?<sup>1</sup>**

La feuille de route santé de la Région Nouvelle-Aquitaine fixe les priorités du Conseil Régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans.

Son objectif est de donner de la cohérence et de la lisibilité à l'action de la collectivité dans le domaine de la santé<sup>2</sup>. Elle s'articule notamment avec le Schéma des formations sanitaires et sociales.

#### **Quelles sont ses ambitions ?**

La Région a lancé la feuille de route santé le 17 mars 2017. Elle fonde sa stratégie sur son rôle de pilote régional de l'aménagement du territoire, du développement économique et des formations sanitaires et sociales.

Les objectifs politiques énoncés dans la lettre d'intention recouvrent 3 grands champs guidés par la volonté de sécuriser le présent et de préparer l'avenir : les territoires, les acteurs économiques et la population.

L'innovation, l'anticipation et les partenariats sont au cœur du déploiement de la politique régionale de santé dans ces trois champs.

La Région Nouvelle-Aquitaine organise sa feuille de route pour être capable de répondre aux défis majeurs de la transition démographique, d'accélération des innovations en santé et des transformations du système qu'elles imposent : médecine personnalisée et défis de l'intelligence artificielle en santé, révolution de l'ambulatoire, impératif de prévention et d'éducation à la santé, révolution des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé.

Elle le fait pour que chacun dans la Région puisse bénéficier de ces innovations en santé, pour en être leaders dans ses domaines industriels et de services, et pour renforcer son attractivité pour les chercheurs, les entreprises, les start up, les investisseurs, etc.

---

<sup>1</sup> NB : cette feuille de route offre une vision synthétique de la politique du Conseil Régional en matière de santé. En annexe sont présentés l'ensemble des éléments venus nourrir et compléter cette politique : documents de travail, éléments chiffrés et règlements d'intervention.

<sup>2</sup> La santé apparaît dans plusieurs documents d'orientation produits par la Région : le SRDEII, le SRADETT, les S3 des ex régions, le PRSE, le SRESSRI, la feuille de route numérique, le schéma des formations sanitaires et sociales, la politique contractuelle territoriale.



Elle le fait en collaboration et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé : ARS, universités, hôpitaux, clusters et groupements d'entreprises, usagers, associations, professionnels de santé, etc.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population est un enjeu majeur de santé publique : il sera pris en compte dans la feuille de route santé, mais plus spécifiquement abordé dans la feuille de route silver économie dans une approche socio-économique globale.

## **Comment est-elle organisée et animée ?**

### **⇒ Pour la construction de la feuille de route :**

Deux journées d'ateliers de travail avec 230 partenaires et acteurs ont permis d'aboutir à l'identification de 4 grands chantiers thématiques répondant aux priorités fixées dans la lettre d'intention<sup>3</sup>:

1. développement des territoires de santé et lutte contre la déprise médicale
2. les défis de la médecine de demain et les technologies clés
3. Innovation et compétitivité des entreprises de la santé
4. prévention et santé environnement

Chaque chantier est étudié en lien avec son impact sur la formation des acteurs.

Ces 4 chantiers seront mis en œuvre dans la période d'application de la feuille de route : 2018-2021.

### **⇒ Pour l'animation de la feuille de route :**

La feuille de route est présidée par l'élue déléguée à la santé, la silver économie et les formations sanitaires et sociales. Elle a un chef de projet.

Les chantiers seront chacun copilotés par un chef de projet de la Région associé à une personnalité extérieure. Ils se réuniront autant que de besoin pour permettre l'avancement des chantiers.

Une journée annuelle de la feuille de route santé est organisée. Elle se déroule en deux parties :

- Un comité de pilotage composé des pilotes des projets et des principaux partenaires (ARS, usagers, Universités, Chus, clusters, Agence de Développement et d'Innovation, les URPS, CTS, CRSA, etc) se réunit pour évaluer l'avancement des projets.
- Une présentation publique de l'avancée des chantiers et des projets concrets qui en sont issus.

---

<sup>3</sup> Afin de faciliter l'accès aux chantiers pour tous les acteurs de la santé en Région, ils sont présentés sous un même format :

- Quels sont les grandes ambitions du chantier ?
- Quelles sont les implications en matière de formations sanitaires et sociales ?
- Comment une personne concernée par le chantier peut s'y impliquer et accéder au soutien de la Région ?
- Quels exemples concrets ils recouvrent ? et quels sont les partenaires de ce chantier ?

## Chantier n° 1 : développement des territoires de santé et lutte contre la déprise médicale

### L'ambition politique :

« Sécuriser le présent, c'est prendre à bras le corps la question de l'offre de soin dans les territoires excentrés (...). Garder ou ramener des soignants sur un territoire passe par de multiples outils dont la Région maîtrise certains (...) »

**Lettre d'intention de la feuille de route santé et des formations sanitaires et sociales.**

### Les chiffres :

**392 établissements** de soins privés et publics

**160 MSP** et antennes financées par la Région

**115 formations** sanitaires réparties dans 64 établissements pour **13 200 étudiants**

**2 millions de prises fibre** à domicile d'ici 2022

**4 millions € de budget** prévisionnel pour les 2 AMIs

« télémédecine » et « territoires de santé du futur »

Disparité de la densité de médecins généralistes

**1600 téléconsultations** depuis 49 EPHAD (août 2017)

## 1. Les grands domaines stratégiques et les mesures :

La Région articule l'ardente obligation de lutte contre la déprise médicale et la révolution de l'ambulatoire à travers le soutien à des outils et à des modes d'organisation innovants.

### ⇒ Accès et suivi des soins dans les territoires :

- par le soutien aux expérimentations et aux projets innovants de lutte contre les déserts médicaux, de renforcement de l'offre de soins (en priorité médecins généralistes, dentistes et kinésithérapeutes), des stages (y compris PACES) et des coopérations entre professionnels de santé, patients et acteurs locaux
- par le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles – MSP, Centres de Santé et Communauté Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA)
- par le déploiement massif des outils numériques de parcours de soin autour du patient
- par le programme régional de développement du Très Haut Débit dans les établissements de santé et à domicile

### ⇒ Développement de la télémédecine

- par le soutien aux projets de télémédecine ambulatoires adressant également les acteurs du secteur du médico-social pour les populations fragiles ou isolées (déserts médicaux, personnes en situation de grande pauvreté, personnes âgées, personnes handicapées...) et sur de nouveaux thèmes ou activités : mobilité, domicile, objets connectés sécurisés, Intelligence Artificielle (IA)...
- par l'accompagnement et la pérennisation des innovations développées par les entreprises esanté régionales en lien avec les groupements de professionnels
- par l'accompagnement au déploiement de plateformes régionales d'information, de partage et de valorisation de données (ex : imagerie médicale)

## 2. Impact sur les formations

La prise en compte des enjeux de coordination des professionnels de santé est nécessaire pour garantir un accès aux soins équitable et performant dans les territoires, ce qui implique l'intégration du numérique dans les programmes de formations sanitaires et sociales :

- ⇒ Dans la perspective de qualifier les nouveaux métiers et emplois :
  - coordinateur des soins, télémédecine, facilitateur de projets, gestionnaires de cas, pratiques avancées...
- ⇒ Par l'apprentissage des outils numériques :
  - Préparation et validation du C2I (Certificat Informatique et Internet) pour toutes les Formations sanitaires et sociales
  - Modules pratiques d'usages d'outils et services numériques collaboratifs existants (ex : PAACO, objets connectés, télémédecine, cybersécurité...)
- ⇒ Par la création et l'intégration de ressources pédagogiques numériques, dans l'objectif du développement de l'offre territoriale de formation :
  - MOOC, serious games, simulation, intelligence artificielle...
  - Mobilisation des entreprises esanté régionales dans des partenariats avec les établissements de formation régionaux (en phase R&D, innovation, prototypage...).
- ⇒ Par la délocalisation sur certains territoires de la première année commune aux études de santé et l'incitation à la montée en puissance des stages des professionnels de santé sur les territoires ruraux

## 3. Les cadres et les dispositifs de soutien :

### 3.1 Cadre existant

- ⇒ **Le programme national d'accès territorial aux soins publié le 13 octobre 2017** décrit 4 priorités :
  - 1- Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients
  - 2- Mettre en œuvre la révolution numérique en santé pour abolir les distances
  - 3- Favoriser une meilleure organisation des professions de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue
  - 4- Autonomiser les acteurs des territoires pour construire des projets et innoverUne des mesures fortes d'application rapide est l'inscription dans le droit commun de la téléconsultation et de la téléexpertise (tarification prévue avant l'été 2018)
- ⇒ **Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté le 19 décembre 2016** a donné lieu au Règlement d'Intervention relatif aux aides aux entreprises qui définit comme orientation 1 en priorité transversale le soutien à la transition numérique (régimes SA 40391 RDI et 1407/2013 de minimis)  
Dans le domaine croisé de la santé et du numérique, 4 dispositifs peuvent être mobilisés :

- Soutenir le déploiement du Très Haut Débit
  - Généraliser les pratiques collaboratives esanté interprofessionnelles dans les territoires
  - Aide au prototypage numérique
  - Appui au développement de start up – création et développement.
- ⇒ **La politique contractuelle régionale (délibération du 10 avril 2017)** prévoit la prise en compte de la problématique santé et accès aux soins dans les contrats de territoires et une action régionale discriminante dans les territoires vulnérables. Sur ces territoires, la Région accompagnera, notamment par des taux d'intervention bonifiés, les actions relatives au renforcement de l'attractivité de ces espaces, dont l'accès aux soins est un facteur majeur.
- ⇒ **Les 3 Programmes Opérationnels des Fonds Européens de Développement Régional – FEDER TIC, FSE et FEADER des ex-Régions** Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, soutiennent le développement de l'accès aux soins, par l'esanté et les MSP notamment.

### 3.2 Modalités spécifiques de soutien

- ✓ Dans le cadre de la politique contractuelle territoriale, le futur règlement d'intervention<sup>4</sup> prévoit la modulation de l'action régionale selon la vulnérabilité des territoires. Pour cette seconde génération de soutien au développement des Maisons et centres de santé, la Région porte une attention particulière à l'élaboration par les territoires d'une stratégie de santé (contexte local, besoins de santé, mobilisation des professionnels médicaux et médicosociaux, et élaboration collective des programmes). Elle veillera également à la prise en compte des MSP existantes.  
Deux leviers : i) encourager les diagnostics territoriaux stratégiques sur les besoins et l'organisation de l'offre de soins de premier recours ; ii) développer et compléter le maillage des MSP et pôles de santé dans **les territoires identifiés comme vulnérables par la Région dans le cadre de la politique contractuelle territoriale et comme prioritaires par l'Agence Régionale de Santé.**
- ✓ Ouverture d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « **AMI Territoires de Santé du Futur, pour améliorer l'accès aux soins par l'innovation** » visant à soutenir le développement de pratiques collaboratives territoriales médicales et médicosociales, les projets innovants associant groupements de professionnels, acteurs locaux et entreprises santé pour lutter contre les déserts médicaux, et les actions structurantes au niveau régional ou infrarégional (AMO, soutien à l'ingénierie, développement des stages et maitrisés de stage, accompagnement de projets, évaluation, communication..)
- ✓ Ouverture d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « **AMI Télémédecine** » visant à élargir l'usage de la télémédecine ambulatoire notamment aux acteurs du médico-social, via des solutions techniques légères, accessibles en mobilité, en s'appuyant

---

<sup>4</sup> Il sera présenté au vote des élus régionaux au premier trimestre 2018.

sur les évolutions technologiques récentes et la tarification des actes de télémédecine.

#### **4. Projets exemplaires**

##### **e-Dom Santé**

Ce programme permet le suivi à distance par l'équipe de l'Institut Bergonié de patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique à un stade évolué grâce à une tablette avec un questionnaire hebdomadaire rempli par la patiente (qualité de vie et satisfaction), une montre connectée renseignant l'activité, l'alitement et les éventuelles chutes de la patiente ; un portail dédié à l'Institut Bergonié permet de récupérer toutes ces données.

##### **Téléplaies 19**

Mise en place d'un réseau départemental (Corrèze) de coordination des consultations de plaies complexes par télémédecine : téléconsultations et téléexpertises entre le service de service de diabétologie du CH de Tulle, référent départemental dans la prise en charge des plaies du pied diabétique et 12 EPHAD, 4 CH, 4 MSP, la HAD départementale (Hospitalisation A Domicile), et la maison d'arrêt de Tulle.

##### **Santé Landes**

Dans le cadre du programme national Territoires de Soins Numériques - TSN, le projet landais XL ENS a pour objectif de relever le défi des maladies chroniques, en privilégiant le domicile, dans des conditions optimales de qualité et de sécurité. Ce projet s'appuie sur la création d'une Plateforme Territoriale d'Appui PTA « Santé Landes » et le développement de l'usage d'outils numériques pour favoriser la coordination des professionnels. Développés par le consortium CapGemini-Orange-Kilab à partir de la plateforme aquitaine d'aide à la communication (PAACO/Globule), ces outils numériques sont co-construits avec les professionnels et leur déploiement bénéficie de l'appui opérationnel du GIP ESEA.

##### **OPTIC AVC**

Il s'agit d'une innovation en télémédecine : le diagnostic précoce extrahospitalier permettant aux effecteurs (SAMU, ambulanciers, pompiers, urgentistes..) de diagnostiquer et orienter au plus vite un patient victime d'un Accident Vasculaire Cérébral – AVC via des équipements et des formations en télémédecine mobile. Porté par l'association de patient Avlo.com, ce projet est réalisé en partenariat avec le CHU de Bordeaux et la société EXELUS (implantée à Latresne en Gironde) qui développe la solution de télémédecine mobile Nomadec.

#### **5. Partenariats**

**Une gouvernance régionale** : La problématique de l'accès aux soins nécessite un suivi tout au long de la durée de la Feuille de Route Santé régionale. Un comité de pilotage régional permettra d'adapter les mesures pour garantir un égal accès aux soins, en lien avec l'ARS, la CPAM, les groupements professionnels de santé (URPS, Ordres..), la FNAMPOS (Fédération Nouvelle Aquitaine des Maisons et Pôles de Santé), le GIP ESEA, les Universités et les usagers.

**ARS et GIP ESEA :** L'ARS Nouvelle-Aquitaine, dispose du concours d'un Groupement Régional d'Appui au Développement de la eSanté (GRADEs) pour assurer la mise en œuvre prioritaire du cadre commun des projets d'e-santé : le GIP ESEA (E-Santé En Action) qui mobilise l'ensemble des acteurs du domaine sanitaire et du domaine médico-social, dans une logique d'engagements réciproques. L'ARS délègue ainsi au GIP ESEA une partie de l'élaboration et de la mise en œuvre de cette stratégie régionale d'e-santé et veille à l'urbanisation, l'interopérabilité et la sécurité des SI de santé à l'échelle régionale.

## Chantier n° 2 : les défis de la médecine de demain et les technologies clés

### L'ambition politique

« La Région veut accompagner les progrès technologiques, y préparer usagers, étudiants et professionnels, et anticiper avec ses partenaires les organisations adaptées à cette médecine personnalisée ».

**Lettre d'intention de la feuille de route santé et des formations sanitaires et sociales.**

### Chiffres clés :

La santé : 2<sup>ième</sup> secteur pour les dépôts de brevets.

100 familles de brevets déposés par an en moyenne, 60% concernant les technologies médicales

## 1. Les grands domaines stratégiques et les mesures :

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les acteurs aux évolutions de la médecine à dominante aujourd'hui curative et empirique vers la prévention, la prédiction, la personnalisation et la participation. Si cette médecine dite des « 4P » est déjà en place dans certains domaines comme les maladies rares, il est indispensable de poursuivre les recherches fondamentales qui conduiront aux révolutions technologiques de demain et d'adapter concomitamment les formations initiales et continues aux nouveaux métiers. Un des succès du Conseil Régional est d'avoir fait émerger des innovations de ruptures par la rencontre de technologies innovantes avec des recherches fondamentales en santé (Aérospatiale valley, pôle céramique, ALPHA - Route des Lasers & des Hyperfréquences,...). A travers cette feuille route, deux actions structurantes et 6 programmes stratégiques sont proposés.

### 1.1. Les 2 actions structurantes :

⇒ **Poursuivre la cartographie régionale des compétences.**

Objectif: poursuivre l'identification, des compétences, moyens, équipes structurées et thèmes d'excellence en émergence, en favorisant la transdisciplinarité.

Méthodologie: s'appuyer sur les universités et les comités de recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBSP) pour classer les centres d'expertises et les techniques/technologies selon leur masse critique et leur maturité.

Partenaires: laboratoire GREThA-CIAq, clusters, des pôles de compétitivité et Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

⇒ **Etablir un parcours régional d'innovation**

Objectif: Valoriser les recherches académiques et appuyer les développements industriels territoriaux ;

Méthodologie: i) Assurer une coordination régionale et une bonne lisibilité des dispositifs d'accompagnement dans le domaine de la santé (financements Région, programmes d'investissement d'avenir, FEDER, agences nationales d'expertise sanitaire et scientifique, sociétés d'accélération du transfert technologique, Banque publique d'investissement, clusters..) et ii) soutenir des programmes d'innovation à travers des appels à manifestations d'intérêt multifinanceurs et l'extension des modèles d'Alliance technologique Recherche/Industrie pour les programmes industriels ambitieux et des partenariats CHU/Université/Région.

## **1.2. Les 6 programmes stratégiques**

La Région poursuivra son soutien aux recherches fondamentales et appliquées concourant au renforcement du socle scientifique et technologique du territoire avec deux objectifs majeurs :

- ⇒ Renforcer le processus de valorisation ;
- ⇒ Soutenir les recherches en lien avec les problématiques du territoire.

### **a. Conforter nos domaines d'excellence**

La Région poursuivra notamment son soutien et veillera aux liens régionaux des recherches menées dans les domaines des neurosciences (Neurocampus, Centre Broca Nouvelle-Aquitaine, maladies neurodégénératives et neuropsychiatriques...), du diabète et de la cardiologie (institut hospitalo-universitaire sur la rythmologie cardiaque Liryc, transplantation...). La Région a contribué au succès de leur structuration et à leur essor. La Région accompagnera en particulier les processus de valorisation menés dans ces laboratoires afin que leurs recherches situées au meilleur niveau international permettent la mise au point des diagnostics et des traitements de demain.

### **b. Vers un pôle d'excellence en santé numérique :**

L'objectif est de stimuler une nouvelle approche multidisciplinaire associant les recherches médicales / médico-sociales et les Sciences et technologies du numérique pour répondre aux défis de la médecine personnalisée. Les thèmes de ce pôle couvriront la génomique, l'intelligence artificielle, la modélisation et les développements technologiques dans le numérique au service d'une optimisation du parcours de soin (égalité d'accès, réactivité, sécurité, soins personnalisés, déploiement de l'ambulatoire et de la recherche en soins primaires...).

### **c. Le développement industriel basé sur les thérapies guidées par l'image :**

L'enjeu de santé publique est d'accompagner le geste du chirurgien, améliorer le diagnostic, la prédiction de l'évolution d'une maladie et son traitement. Pour la Région, l'objectif est de concourir au développement industriel de nouveaux outils ou techniques d'imagerie médicale et à la reconnaissance du territoire dans ce domaine par le soutien :

- i) à des programmes de recherche fondamentale et de R&D, de types thérapie guidée par IRM ou prédiction de la croissance tumorale ;
- ii) aux filières industrielles et développement d'alliances technologiques : imagerie médicale (intégrateurs et sous-systémiers (source, détecteur, logiciel de contre-mesure)), logiciel complémentaire pour exploitation des données (analyse, modélisation, prédiction...), chimie des traceurs...

### **d. Bâtir une force régionale dans le domaine de la réparation :**

En termes de santé publique, l'enjeu est de répondre à l'augmentation du nombre de patients en attente d'une transplantation d'organe, à la réduction des temps d'hospitalisation et à la prévention des pathologies et des complications liées à ces transplantations...

Pour la Région, l'objectif est de structurer un écosystème régional basé sur les techniques et les outils concourant à la réparation du corps humain (transplantation, médecine régénérative, dispositif médicaux, prothèse, apprentissage du geste chirurgical, humain augmenté...). Elle le fera en appuyant la coordination de deux grands domaines :

- i) technologique et industriel : dispositifs médicaux, matériaux, ingénierie tissulaire, ii) académique et thérapeutique : chirurgie, radiologie interventionnelle, sciences du



numérique et ingénierie de système (matériaux, électronique, photonique, robotique, cognitive, ergonomie, design...).

**e. Oncocampus : création d'un pôle régional de recherche en cancérologie :**

La volonté d'accompagner la création d'un pôle de recherche en cancérologie à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine fondé sur une identité/spécialisation régionale dans ce domaine. Le projet se déclinera en immobilier, équipements, attractivité de chercheurs, et soutien à des programmes de recherche fédérateurs et porteurs, s'appuyant sur les forces régionales complémentaires : médecine de précision (omiques, thérapie cellulaire par immunothérapie) sciences humaines et sociales, technologies...

Le campus bordelais initie notamment une démarche de regroupement géographique des équipes au sein d'un Centre de recherche sur le cancer de Bordeaux (CRCB) qui comprendra un volet valorisation (start-up, pépinière, excubation, centre technologique intégré...). Attractivité et équipements seront pensés à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

**f. Éclairer les politiques régionales par une recherche approfondie en santé publique et en éthique**

La révolution de la santé que nous vivons et que nous souhaitons accompagner n'est pas exempte de risques. Des politiques responsables doivent s'appuyer sur des données solides de santé publique et un travail de réflexion collectif sur les enjeux éthiques de haut niveau.

La Région Nouvelle aquitaine est riche de personnalités engagées et reconnues (espaces régionaux d'éthique, etc), et de programmes de recherche et de formation labellisés au plan national (cohorte I-share et Graduate School in Digital Public Health du programme des investissements d'avenir par exemple). Elle veut renforcer ces recherches par le biais d'appels à projets, d'appui à des projets transversaux (santé des chômeurs par exemple) par la mise en place d'un comité régional d'éthique et la création d'un haut Conseil régional de santé publique.

**2. Impacts sur la formation**

L'objectif est de favoriser les actions de formation dans l'enseignement supérieur et les formations sanitaires et sociales visant à satisfaire les nouveaux besoins engendrés par les processus de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat appliqué au domaine de la santé.

**2.1 Enseignement supérieur :**

- a) renforcer la formation dans les domaines des radiomics, manipulation et traitement de données d'imageries, d'analyses et de diagnostics...
- b) accroître les promotions d'ingénieurs développeurs,
- c) soutenir la mise en place de double cursus, sanitaire, numérique, santé publique.

**2.2 Formations sanitaires et sociales :**

- a) masterisation des formations paramédicales et soutien à des chaires d'excellence en sciences paramédicales.
- b) dès le début du cursus, formations aux nouvelles technologies et par les nouveaux outils numériques (simulation, elearning).

**2.3 Mise à disposition de la cartographie des compétences régionales :**

- a) comme outil d'attractivité présentant les opportunités de carrière dans le domaine de la santé ;
- b) comme outil de veille des établissements de formation afin d'adapter l'offre de formation.

### 3 Les cadres et les dispositifs de soutien

#### 3.1 Cadres existants

- a) le Schéma Régional de l'enseignement Supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation
- b) le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- c) le Schéma régional des formations sanitaires et sociales.
- d) les contrats d'objectifs territoriaux des industries de santé
  
- e) le règlement d'intervention en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur et de l'innovation à destination des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, des entreprises et des centres de recherche technologique.
- f) le règlement d'intervention en faveur des start up, des entreprises

#### 3.2 Les modalités spécifiques de soutien :

Les AMI et les appels à projets :

- a) contrat de projets Etat Région,
- b) appel à projets recherche et plateformes mutualisées
- c) appel à projets enseignement supérieur
- d) appel à projets transfert de technologie
- e) appel à projets prototype numérique

### 4 Les projets emblématiques

⇒ L'Alliance technologique laser oncologie

Un partenariat est scellé depuis 2015 autour du développement des sources laser de haute énergie et haute cadence pour la production de rayonnement secondaire à des fins de détection précoce du cancer du sein. L'objectif pour la Région est de structurer la filière photonique de la recherche académique vers l'industrie autour d'une problématique de santé publique majeure.

Les partenaires sont : **L'Institut Bergonié**, **ALPhANOV**, le centre aquitain de ressources technologiques optique et laser ; Le **CEA**, Le **CNRS**, L'Université de Bordeaux, **Imagine Optic**, entreprise française spécialisée dans la métrologie optique de très haute précision et **Amplitude Laser Group**, entreprise française spécialisée dans la conception et la production de systèmes laser ultrabrefs.

⇒ Projet d'implantation d'une céramique en alumine poreuse chargée en antibiotiques

L'implantation a été réalisée sur le sternum d'un patient présentant une infection jamais cicatrisée.

Le projet est un exemple d'innovation dans les soins issu d'un partenariat entre une entreprise travaillant les matériaux, ICERAM (Limoges) et le CHU de Limoges (Dr

François Bertin, service de Chirurgie Cardiaque, Thoracique et Vasculaire). Il marque un progrès majeur dans la chirurgie des infections osseuses.

⇒ Le projet Medicactiv'

MedicActiV est une plateforme de simulation de cas cliniques virtuels en 3D permettant d'accompagner la formation des professionnels de santé, développée par l'entreprise Interaction Healthcare localisée en Nouvelle-Aquitaine. Elle est développée en partenariat avec les laboratoires de recherche et les services hospitaliers de l'ensemble de la Région, ainsi que les IFSI pour la partie soins infirmiers.

C'est un exemple emblématique de projet partenarial puisque l'une des ambitions régionales est de déployer un ensemble complet de cas issus de cette plateforme à l'ensemble des IFSI de la Région d'ici 2020, puis de les diffuser à l'échelle nationale.

## **5 Les partenaires**

### **L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes nationaux de recherche :**

- Universités de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Pau et des pays de l'Adour, La Rochelle ;
- INRIA Bordeaux ;
- INRA ;
- Bordeaux INP, ESTIA, ENSAM Bordeaux, IOGS ;
- CEA, CNRS, INRA, INRIA, INSERM...

**Les Centres Hospitalo-Universitaires :** Bordeaux, Limoges, Poitiers.

### **Les Centres de ressources technologiques et les plateformes :**

- ALPhANOV, CATIE, CEA tech, Rescoll, Cisteme..;
- VialNNO...

### **Les pôles de compétitivité et les clusters :**

- Pôles de compétitivité Agri-sud-ouest innovation, ALPhA Route des lasers et des hyper fréquences, Cancer-Bio-Santé...
- Clusters 2ACBI, Aquitaine robotics, aqui o thermes, autonom'lab, biopole santé, medical limousin, osasuna, digital aquitaine, gipso, invivolim, pôle aliments et santé...
- Institut du thermalisme

### **Les réseaux et les instituts nationaux ou régionaux promouvant les technologies innovantes en santé et sciences du vivant :**

- France life Imaging, France Bio imaging, Cancéropôle Grand Sud-ouest,...
- Institut national du cancer, institut du thermalisme...

### **Les associations de patients**

## Chantier n°3 : Innovation et compétitivité des entreprises de la santé

### L'ambition politique :

« Pour la Région, ces révolutions nécessitent d'orienter sa stratégie :

- vers des innovations à l'échelle de 4 à 5 ans utiles pour le patient de Nouvelle-aquitaine et stimulantes pour l'industrie,
- vers des innovations à 10 ans qui placent la Région comme leader de l'innovation en santé sur des secteurs clé. »

Lettre d'intention de la feuille de route santé et des formations sanitaires et sociales.

### Chiffres clés

Industrie pharmaceutique : 5 900 emplois

Industrie cosmétique : 4 600 emplois

Dispositifs médicaux : 1 400 emplois

Numérique et santé : 50 % des emplois en France

Thermalisme : 2<sup>e</sup> région française / 14 000 emplois

8 clusters et pôle regroupant 250 entreprises

## 1. Les grands domaines stratégiques et les mesures

La Région dispose d'avantages comparatifs relatifs forts dans plusieurs secteurs industriels et de services de la santé, sur un champ diversifié : santé, biotech, dispositifs médicaux, ou thermalisme.

L'objectif est d'appliquer au secteur de la santé l'idée d'attractivité du territoire étendue non seulement aux entreprises, mais à l'ensemble des classes créatives (chercheurs, artistes, sportifs, etc...). La feuille de route régionale repose sur cette ambition combinée à l'identification de stratégies propres à chaque secteur.

### 1.1. Les secteurs économiques clés :

#### ⇒ Numérique et santé : accompagner l'essor de la e-santé et de l'intelligence artificielle et accélérer l'attractivité régionale du secteur

##### ○ Soutenir :

- Accroître la visibilité des dispositifs de soutien pour les nombreux projets de start up dans la santé et l'intelligence artificielle,.
- Poursuivre le soutien au secteur de l'édition logicielle (notamment les systèmes d'information hospitaliers – SIH) dans lequel la région apparaît comme leader national

##### ○ Diffuser :

- Augmenter les chances de succès sur le marché des produits e-santé grâce au service d' « expérience utilisateurs » proposée par le living-lab régional santé,
- Assurer la diffusion de ces innovations à la population de Nouvelle-Aquitaine : prouver le concept => faire savoir => s'approprier.

##### ○ Attirer :

- Développer des projets qui accroissent la visibilité de la filière à l'international.
- Organiser des journées thématiques santé dans le cadre des journées de l'international de la Région (juin 2018)
- Porter des partenariats internationaux (Eurorégion, Québec, Suisse, etc)

#### ⇒ Les dispositifs médicaux et l'instrumentation : innover dans un environnement réglementaire complexe et aller à l'export

C'est un secteur à fort potentiel de dépôt de brevets, allant des prothèses implantables aux dispositifs externes, en passant par l'instrumentation, avec une compétence technologique plus spécifique sur les dispositifs implantables de la zone vertébrale

(source : VIA INNO, 2015). A l'ambition d'innovation s'ajoute le défi d'une réglementation européenne de plus en plus complexe.

Actions prioritaires :

- relance du cluster 2ACBI (Association Aquitaine Compétences Biomatériaux et Implants)
- information et accompagnement des entreprises dans une montée en compétence permettant de répondre aux nouvelles exigences réglementaires,
- développement d'un volet spécifique à l'international pour aider les PME à renforcer leur « effet vitrine » et à exporter malgré les protectionnismes locaux.

⇒ **L'industrie cosmétique : structurer une filière régionale en croissance**

La réunion des trois ex-région fait de la nouvelle-aquitaine un territoire majeur de l'industrie de la cosmétique.

- Créer en région dès 2018 une antenne du pôle de compétitivité Cosmetic Valley, premier centre de ressources mondial de la parfumerie-cosmétique, afin de poursuivre la structuration de la filière et d'accroître son rayonnement.
- Marquer la compétence académique et d'innovation de ce secteur en organisant un congrès international (Lipids and Cosmetics, Bordeaux 2018) : vers la définition d'une excellence régionale identifiable.

⇒ **L'industrie pharmaceutique : soutenir le socle industriel et accompagner l'essor des start-up des biotechnologies**

- Renforcer le socle d'emploi sur la partie production pharmaceutique.
- La Région est présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie des biotechnologies. Pour conforter l'essor des sociétés, il faut :
  - Assurer la capacité d'investissement dans les nouvelles entreprises biotech (mobilisation des fonds start up, fonds d'investissement)
  - cartographier les compétences et mettre en relation les entreprises, avec les écoles d'ingénieurs, les centres technologiques ou les laboratoires de recherche pour mobiliser les savoir-faire régionaux autour des innovations.

⇒ **Le thermalisme : vers un plan thermal régional 2018-2022**

Secteur en croissance, il est créateurs d'emplois qualifiés dans des territoires parfois fragiles. Son potentiel d'aménagement du territoire conduit à l'élaboration d'un plan de développement thermal pour les 28 établissements régionaux. Il permettra de conforter le rang de 2<sup>e</sup> région thermale française et d'augmenter la notoriété des stations. Ce plan comprend des volets d'investissements matériels, d'innovation, de communication de formation et recherche, notamment par la création d'une filière universitaire.

## 1.2. Structurer une dynamique industrielle collective :

⇒ **Soutenir la fédération des clusters régionaux santé : ALLI SNA**

8 clusters et 1 pôle de compétitivité de Nouvelle-Aquitaine dédiés au domaine de la santé (Cancer-Bio-Santé, Cluster médical du Limousin, Tic Santé, Osasuna, la Technopole du Grand Poitiers, 2ACBI, InvivoLim et GIPSO) se sont fédérés pour l'animation de la filière santé. « Alliance Innovation Santé Nouvelle-Aquitaine » (« ALLISNA ») représente plus de 250 entreprises, 36 établissements de recherche et de formation, et de nombreux établissements de soin.

Les objectifs d'ALLISNA :

- mutualiser les actions collectives à l'échelle de la grande région,
- favoriser les échanges et synergies entre chercheurs, entreprises ou institutionnels pour développer des projets innovants (exemple : le roadshow dédié à la thématique du cancer en 2017-2018)
- donner une ampleur et une visibilité plus importantes aux actions menées, y compris à l'international, via le programme TEC CARE.

⇒ **Créer un « living-lab santé régional » pour faciliter l'accès aux marchés**

CALYXIS, pôle d'expertise du risque basé à Niort, reprend en 2018 avec le soutien appuyé de la Région les activités deux living labs dédiés à la santé « FontauLab » (porté par Bordeaux UNITEC) et « LLESNA » (porté par l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine).

Objectif : structurer à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine une véritable offre d'expertise utilisateurs à destination des entreprises innovantes de la santé et de la e-santé. La prise en compte des usages pourrait devenir pour les entreprises une étape incontournable du développement des produits.

⇒ **Augmenter la performance industrielle des entreprises de la santé :**

Depuis 2014, la Nouvelle-Aquitaine a lancé un plan d'actions ambitieux en faveur de la performance industrielle des PME régionales, qui a d'ores et déjà permis d'accompagner 300 entreprises dans un plan d'amélioration continue.

- Sous-représentées dans le programme actuel usine du futur, une campagne d'information spécifique aux entreprises de santé sera réalisée à leur intention.
- Amélioration de la visibilité pour les entreprises des aides aux investissements, les aides à l'innovation et les aides au recrutement de cadres, aux start up.

⇒ **Tec'care et international**

Le programme *Tec'Care in Nouvelle Aquitaine* a pour objectif de créer **une offre régionale attractive dans le secteur de la santé :**

- **Réaliser un état des lieux** de la filière et son positionnement international
- **Créer une vitrine digitale** promouvant les compétences de la filière sur les marchés extérieurs,
- **Mettre en place un plan d'action export sur deux ans** (salons internationaux, missions d'affaires, etc.)
- **Décider d'un plan d'action attractivité** afin de faciliter la venue d'investisseurs sur le territoire et de faire rayonner la filière
- **Animer la communauté d'entreprises et membres de la filière santé** autour de l'export et de l'international, incluant les universités, CHU, living-labs, CRT etc. Lancement opérationnel prévu fin 2017.

⇒ **Conforter les partenariats européens dans le domaine de la santé**

- **Chronicity Valley et le partenariat dans le cadre de l'Eurorégion**

Dans le cadre de l'Eurorégion Aquitaine Euskadi, le protocole d'entente signé en 2015 qui visait à développer une filière d'innovation et de développement économique autour des enjeux liées aux maladies chroniques (cancer, diabète, etc.) a marqué le début d'une forte collaboration territoriale. La tenue d'événements tels que les Rencontres Biosanté Nouvelle-Aquitaine / Euskadi / Navarre, qui permettent la construction transfrontalière de nombreuses collaborations entre chercheurs et industriels, sera encouragée.

- **Développer les missions de promotion et d'interclustering à l'échelle européenne**

Les clusters envisagent d'organiser ensemble la représentation des intérêts de la filière sur la scène européenne, de développer les actions d'interclustering (échange de bonnes pratiques, rencontres B2B..), et d'être plus présent dans les appels à projets européens, avec le soutien d'ADI.

## **2. La formation**

D'après les travaux réalisés par Aquitaine Cap Métiers en 2016, les métiers identifiés dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territoriaux Industries de la santé devraient voir leurs effectifs progresser de +0,4% par an en moyenne, soit + 3,6 % d'ici à 2021. Ces projections sont identifiées par métiers et ont permis d'ajuster les actions liées au COT.

Recommandations :

- Déployer les recommandations du SRESRI notamment sur la partie école d'ingénieurs
- Faciliter l'accès à des compétences locales hautement qualifiées par le développement de masters en apprentissage dans les secteurs technologiques clés.

## **3. Les cadres et les dispositifs de soutien :**

### **3.1 Cadre existant**

**Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté le 19 décembre 2016** a donné lieu au Règlement d'Intervention relatif aux aides aux entreprises. On mobilisera ici :

- ⇒ les aides aux actions sectorielles pour déployer les actions collectives au bénéfice de la filière (soutien des clusters et pôles, actions ponctuelles..)
- ⇒ les différentes politiques d'aides aux entreprises (performance industrielle, start-up, transformation numérique, internationalisation, financement..)

### **3.2 Dispositifs spécifiques**

#### **AMI Usine du Futur 2017-2020 : besoins en excellence opérationnelle des PME/ ETI régionales**

Objectif d'accompagnement de 600 entreprises dans un programme d'amélioration de la performance industrielle globale (technologie, organisation, environnement, formation / conditions de travail et management).

#### **Région Start'up :**

Impulser de nouvelles actions permettant de passer à une phase d'accélération dans l'émergence et la croissance des jeunes pousses innovantes ; accompagner les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage. Moyens : financement des investissements matériels et/ou immatériels nécessaires au cycle d'exploitation de l'entreprise.

## **4. Les projets emblématiques**

### **Un roadshow dédié à la thématique du cancer**

Les membres d'ALLISNA ont choisi comme première thématique la lutte contre le cancer, en englobant l'ensemble des différents domaines de compétences concernées : « le cancer, de la recherche à la prise en charge du patient ». Une série d'événements à Limoges, Poitiers et Bordeaux se tiendra entre décembre 2017 et mai 2018 aura pour

objectif de permettre aux industriels, chercheurs et cliniciens de se rencontrer, d'interagir, et de développer ensemble de nouvelles pistes de collaborations.

#### **Attractivité : implantation de la PME suisse SOPHIA GENETICS**

Constatant la densité et le dynamisme du réseau d'entreprises et de chercheurs travaillant sur la thématique du numérique appliqué à la santé en Nouvelle-Aquitaine, la société suisse SOPHIA GENETICS, qui compte 150 salariés et exerce une activité d'analyse des données génomiques pour 360 établissements hospitaliers au niveau mondial, a souhaité implanter son site de R&D au sein du territoire régional, plus particulièrement à Bidart, au Pays Basque. La société, qui vient d'être classée par le MIT parmi les 50 entreprises les plus intelligentes au monde, a déjà créé 10 emplois sur le site et envisage un développement très rapide.

#### **Quelques projets biotech d'entreprises emblématiques...**

##### **MECELLIS BIOTECH (17)**

La société MECCELLIS BIOTECH a été créée en 2011 par 3 dirigeants spécialistes des implants chirurgicaux, notamment en chirurgie digestive. L'entreprise a identifié 2 innovations de rupture : la réalisation d'un implant hybride synthétique/biologique (renforcement de la matrice porcine à l'aide d'un tissu synthétique) et l'utilisation d'autres parties du cochon pour la réalisation d'implants biologiques en 3 dimensions.

##### **OP2 DRUGS (33)**

Créée en mars 2015, OP2 DRUGS est une « biotech » spécialisée dans la découverte et le développement de nouvelles applications thérapeutiques pour des molécules déjà autorisées. En collaboration étroite avec l'Institut Hospitalo-Universitaire LIRYC (Institut de Rythmologie et modélisation Cardiaque) à Bordeaux, OP2 DRUGS s'est engagée depuis près de 2 ans dans l'exploitation d'une molécule brevetée (OP2213) dont le mécanisme d'action est appliquée en cardiologie et neurologie.

##### **SILTISS (19)**

En 1984, Jean PAUFIQUE crée la société SILAB pour valoriser dans le domaine de la dermo-cosmétique les progrès scientifiques de la biologie moderne. SILAB est aujourd'hui une ETI comptant 260 salariés, leader mondial dans l'ingénierie des actifs naturels pour la cosmétique, et fournit les plus grands donneurs d'ordre : L'OREAL, LVMH, YVES ROCHER, PROCTER&GAMBLE... C'est dans ce contexte que naît SILTISS, issue d'un partenariat entre SILAB et Didier Letourneur, Directeur de recherche à l'INSERM spécialisé en biomatériaux. SILTISS a pour objet de développer, produire et commercialiser des biomatériaux d'origine naturelle favorisant la régénération tissulaire.



## Chantier n° 4 : prévention et santé environnement

### L'ambition politique :

« Investir dans la prévention permet de combattre les facteurs de risques de pathologies lourdes et coûteuses. (...) La politique de prévention du conseil régional ciblera les populations qu'il a pour mission d'accompagner tels que les jeunes, les personnes au chômage, ou au travers de ses missions sur l'agriculture, l'environnement et les entreprises ».

**Lettre d'intention de la feuille de route santé et des formations sanitaires et sociales.**

### Les chiffres :

5<sup>ème</sup> rang national pour l'indice de développement humain  
9900 décès prématurés  
Grande disparité géographique des taux de mortalité évitable liée aux pratiques de prévention  
Forte exposition aux risques d'addiction des étudiants dans les formations sanitaires et sociales  
Des étudiants en formation d'apprentissage en situation de grande fragilité.  
Une forte mortalité par cancer observée le long du littoral de la Charente Maritime, de l'estuaire de la Gironde et sur les cantons du nord-est de la région  
Taux de suicide des agriculteurs de 20% supérieur au reste de la population

## 1. Les grands domaines stratégiques et les mesures :

L'objectif est de se saisir de l'ambition définie dans la stratégie nationale de santé pour « un virage de la prévention » au profit des publics ciblés par les politiques la Région. L'innovation sera au cœur de cette politique de prévention qui mobilisera les compétences régionales autour de la diffusion des sciences et techniques.

### 1.1 Mener une politique de prévention santé et d'éducation qui croise territoire et populations cibles.

⇒ **Une politique régionale de santé au profit des publics ciblés par ses compétences propres :**

**Pour les lycéens et les apprentis :** promouvoir l'activité physique pour tous les jeunes, comme facteur majeur de prévention et d'image de soi. Actions de prévention des conduites à risque.

**Pour les jeunes dans les missions locales :** développer et former des relais locaux en prévention et poursuite des bilans de santé des jeunes.

**Pour les étudiants de l'enseignement supérieur et des formations sanitaires et sociales :** sensibiliser les étudiants à l'importance du recours aux soins et repérer les problèmes de santé mentale.

**Pour les demandeurs d'emploi :** mener une recherche action et intégrer des modules d'éducation à la santé, d'accès aux soins et de prévention dans les formations professionnelles.

**Pour les personnes âgées :** promouvoir le bien vivre et le bien vieillir sur notre territoire pour les 1.2 millions de personnes de plus de 65 ans (21 % de la population) => feuille de route silver.

**Pour les agriculteurs :** informer les professionnels du monde de l'agriculture des risques des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement => Plan Régional Santé Environnement. Travail sur la prévention du suicide.

⇒ **Une politique régionale de santé cohérente avec sa compétence d'aménagement du territoire :** vers une égalité d'accès à la prévention sur le territoire.

- Poursuivre et étendre à l'ensemble du territoire du comité de pilotage « Santé des jeunes » rassemblant les principaux acteurs concernés en partenariat étroit avec l'ARS : le CROUS, les Conseils Départementaux, les

rectorats de la région académique Nouvelle Aquitaine, les centres de formations, les entreprises ... Ce comité de pilotage s'appuiera sur des opérateurs locaux ou régionaux travaillant en partenariat. Les aides prendront la forme :

- D'actions directes de prévention opérées par les organismes spécialisés (sport santé, bilans de santé, actions culturelles, etc).
- De formation des relais locaux à la prévention santé.

## **1.2 Déployer les actions du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2017-2021) signé le 11 juillet 2017.**

Copilote du plan Régional santé Environnement 3<sup>5</sup>, la Région priorise :

- ⇒ La réduction des expositions des individus à des pollutions environnementales (pesticides, radon, ...),
- ⇒ La prise en compte la santé environnementale de façon intégrée aux autres déterminants de santé à l'échelle des territoires,
- ⇒ L'accessibilité à tous d'une eau et une alimentation de qualité,
- ⇒ La mise à disposition de chaque citoyen des moyens de s'approprier la santé environnementale en s'appuyant notamment sur les professionnels de santé.

## **2. Impact sur les formations sanitaires et sociales :**

- ⇒ intégrer des actions de préventions dans les formations sanitaires et sociales :
  - Travail avec les OPCA – Appel à projets pour la prévention et l'accompagnement pour lutter contre les risques psychosociaux.
  - Développer avec l'université les modèles de prévention à destination du champ sanitaire.
- ⇒ réaliser une étude sur la santé et les conditions de vie des étudiants en sanitaires et sociales
- ⇒ inscrire un module dédié à la santé environnement dans la formation initiale de tous les professionnels de santé (PRSE Nouvelle Aquitaine)

## **3. Les dispositifs de soutien :**

### **3.1 Les cadres et les règlements d'intervention :**

- ⇒ Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, y compris études d'impact en santé.
- ⇒ création d'un règlement d'intervention « Prévention Santé et santé environnement » pour soutenir les projets de prévention en direction des apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, agriculteurs et personnes âgées et les actions de prévention dans le domaine de l'environnement.
- ⇒ règlement d'intervention « projets éducatifs jeunesse »
- ⇒ règlement d'intervention Soutien aux initiatives des structures de jeunesse.
- ⇒ Création d'un nouveau Règlement d'Intervention Sport prévoyant l'accompagnement d'initiatives relatives au sport santé
- ⇒ Politique régionale d'Egalité et de lutte contre les discriminations

### **3.2 Les dispositifs spécifiques :**

---

<sup>5</sup> Cf PRES 3 de la Région Nouvelle-Aquitaine  
<http://www.nouvelle-aquitaine.prse.fr/le-plan-regional-sante-environnement-r2.html>

- ⇒ Ouverture d'un appel à projets « prévention » destiné à financer des actions structurantes sur le territoire.
- ⇒ Ouverture des appels à projets « PRSE3 » (volet des actions financées par la Région).
- ⇒ appel à projets culture et santé
- ⇒ appel à manifestation d'intérêt « innovation sociale »
- ⇒ dispositif projet Educatif jeunesse
- ⇒ Lancement d'un appel à projets sport santé qui vise à encourager l'offre d'activités physiques et sportives comme facteur de santé et de prévention
- ⇒ dispositif web accès aux droits, accès à la contraception (opérationnel début 2018)

#### **4. Projets exemplaires et exemples de projets**

##### ⇒ **Santé INNOVAREPS**

Le projet de l'Ireps Nouvelle Aquitaine pour 2017-2021 vise à renforcer l'innovation en éducation et promotion de la santé, en allant vers les publics les plus éloignés de la prévention, pour des raisons géographiques, sociales ou sanitaires.

L'Ireps s'appuie sur les travaux scientifiques, des partenariats nouveaux et des outils modernes de valorisation et de communication.

Il s'articule autour de 4 axes :

- création d'outils et d'événements de vulgarisation des travaux scientifiques réalisés en région
- création de vidéos de prévention par les pairs et de vulgarisation des messages de santé, de type « capsules santé » avec des publics prioritaires pour la Région.
- développement de partenariats pour la promotion de la santé avec 6 maisons et pôles de santé pluri professionnels des territoires ruraux prioritaires
- sensibilisation des étudiants des formations sociales et paramédicales (IFSI, IFAS, IFE, IRTS).

##### ⇒ **6 600 accompagnements aux bilans de santé en partenariat avec les missions locales en 2017 :**

La CPAM, via ses centres d'examen de santé est partenaire de la Région dans la mise en oeuvre et le suivi des bilans de santé des jeunes de 15 à 25 ans en insertion, en formation ou accompagnés par les missions locales.

L'action comprend, l'accès aux droits, l'accompagnement des adultes relais, les réunions collectives d'information, la réalisation des bilans de santé et les réunions de restitution permettant la remise des résultats et la mise en place d'un suivi si nécessaire.

##### ⇒ **Projet de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)**

Les jeunes apprentis sont particulièrement concernés par les addictions de tous ordres. Le projet comprend, sur 3 ans, la sensibilisation et la formation de la communauté éducative (enseignants, TOS, parents, entrepreneurs et apprentis) de 22 CFA, pour la mise en oeuvre concertée d'une stratégie de prévention des conduites addictives.

#### **5. Partenariats**

##### ⇒ **Pour la prévention**

La politique de prévention de la Région ne peut se concevoir qu'en partenariat étroit avec les principaux acteurs du domaine, au premier rang desquels l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine

D'autres acteurs interviennent, tels que les Universités, les CHUs, la Mutualité Sociale Agricole, les CPAM, l'IREPS, ORS, DRAC, le CROUS, les Conseils Départementaux, les rectorats de la région académique Nouvelle Aquitaine, etc.

⇒ **Pour le Plan Régional Santé Environnement :**

Le PRSE de Nouvelle-Aquitaine a été élaboré par une gouvernance resserrée entre l'ARS, la DREAL, la Région et le SGAR.

La communauté d'acteurs en santé environnement a pris part à l'écriture des actions et des mesures du plan en participant aux groupes de travail.

⇒ **Sport Santé :**

Le Plan Régional Sport Santé Bien Etre 2018-2024 est élaboré par une gouvernance resserrée entre l'ARS, la DRDJSCS et la Région (service des sports). Le COPIL régional sport santé et les Instances Territoriales de coordination travaillent sur la mise en place de quatre objectifs bien précis à savoir la promotion d'un mode de vie physiquement actif dès le plus jeune âge, le développement des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif, la préservation pour tous de l'autonomie et de l'espérance de vie en bonne santé et le développement des ressources territoriales sport santé bien être.

## Règlement d'intervention

### PREVENTION ET SANTE ENVIRONNEMENT

### Territoire d'intervention : Nouvelle-Aquitaine

#### I - PREVENTION

##### Préambule

Dans le cadre de la mise en place de ses feuilles de route santé et silver économie, la Région conduit une politique de prévention en direction des publics ciblés par ses politiques (lycéens, jeunes, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi mais aussi personnes âgées). Son aide porte sur des actions spécifiques permettant l'information et la prévention des conduites à risques notamment, et le soutien aux acteurs qui facilitent l'accès à la protection sociale et la mise en œuvre effective des droits sociaux.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du Plan Régional Santé Environnement de Nouvelle Aquitaine, la Région conduit une politique de prévention en direction des publics ciblés par ses politiques (lycéens, jeunes, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi). Son aide porte sur des actions spécifiques permettant une sensibilisation des jeunes adultes aux enjeux de la santé environnement.

##### Objectifs

- Développer les actions de prévention et d'éducation pour la santé et la santé environnement
- Inciter les jeunes à devenir responsables et acteurs de leur santé.
- Développer les dynamiques territoriales autour de la santé et de la santé environnement sur les territoires.
- Porter et diffuser des thématiques et des approches innovantes en matière de prévention pour la santé.

##### Bénéficiaires

**Public** : apprentis, étudiants, lycéens, jeunes, agriculteurs, demandeurs d'emploi et personnes âgées.

**Bénéficiaires** : Associations (hors Maisons des Lycéens et Foyers Socioculturels des

Lycées), centres socioculturels, missions locales, Foyers des Jeunes Travailleurs, CPAM (centre d'examen de santé), établissements de santé, living labs, établissements de formation dont l'activité principale entre dans les champs de compétence ou dans les priorités régionales, et dont le siège social et les activités sont situés en région Nouvelle-Aquitaine.

### Modalités

Les projets porteront prioritairement sur les thèmes suivants dès lors qu'ils sont initiés par les acteurs locaux déjà mobilisés sur ces sujets :

- contraception et éducation sexuelle,
- lutte contre les toxicomanies (notamment alcoolisme),
- nutrition et alimentation durable,
- santé environnement,
- santé mentale,
- sport/santé,
- projets innovants pour la santé.

Dispositifs	Objectif et projets à financer	Bénéficiaires	Assiette	Intensité maximale de l'aide	Régime de l'aide
Aide aux actions de prévention  Appui aux actions de santé environnement	- Développer les actions de prévention et d'éducation pour la santé.  - Inciter les jeunes à devenir responsables et acteurs de leur santé.  - Développer les dynamiques territoriales autour de la santé sur les territoires.  - Porter et diffuser des thématiques et des approches innovantes en matière de prévention pour la santé.	Associations (hors Maisons des Lycéens et Foyers Socioculturels des Lycées), centres socioculturels, missions locales, Foyers des Jeunes Travailleurs, CPAM (centre d'examen de santé), établissements de santé, living labs, établissements de formation, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournitures indispensables à la réalisation du projet (sauf valeurs immobilisées : téléviseurs, caméscopes, ordinateurs...),</li> <li>• Frais relatifs aux personnels de la structure mobilisés spécifiquement sur le projet, dans la limite maximale de 40% de la subvention sollicitée,</li> <li>• prestations externes,</li> <li>• dépenses liées à la valorisation du projet : frais de communication et d'impression,...</li> <li>• Frais de transport.</li> </ul>	80%	Hors aides d'Etat (intérêt social)  décision 20 décembre 2011 SIEG

Le présent règlement sera intégré au règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises adopté le 13 février 2017.



# **Feuille de route santé de la nouvelle aquitaine**

## **Sécuriser le présent et préparer l'avenir**

**2018-2021**

### **Les futurs appels à projets spécifiques ouverts à partir du 1er janvier**

#### **AMI télémédecine**

Les projets soutenus devront permettre de contribuer à l'accès et à la qualité de l'expertise et des soins en élargissant l'usage de la télémédecine ambulatoire (1<sup>er</sup> recours et domicile), y compris aux acteurs du médico-social, pour les populations fragiles ou isolées : personnes âgées, personnes en situation de grande pauvreté, personnes handicapées...

La Région pourra soutenir des projets portés par des acteurs de dimension régionale qui visent simultanément à détecter des groupements de professionnels de santé, les mobiliser dans le cadre de dynamiques territoriales, les aider dans la définition de leur besoins, proposer une réponse télémédecine adaptée, les accompagner dans l'intégration et l'adaptation de leurs organisations et réaliser le suivi et l'évaluation des usages.

#### **AMI « Territoires de Santé du Futur »**

Les projets soutenus devront permettre de :

- favoriser le développement de pratiques collaboratives territoriales médicales et médicosociales pour garantir un accès équitable et performant aux soins,
- Soutenir les projets innovants / expérimentaux associant groupements de professionnels, acteurs locaux et entreprises santé régionales pour lutter contre les déserts médicaux,
- Soutenir les actions structurantes au niveau régional ou infrarégional contribuant à faire émerger et accompagner les projets des acteurs de santé du territoire dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi (AMO, soutien à l'ingénierie, facilitation, maitres de stage, accompagnement de projets, évaluation, communication...)

Outre les groupements de professionnels de santé, cet AMI est ouvert aux entreprises régionales et aux collectivités.

#### **Appel à projets Prévention :**

Les projets soutenus devront :

- Développer les actions de prévention et d'éducation pour la santé.

- Inciter les jeunes à devenir responsables et acteurs de leur santé.
- Développer les dynamiques territoriales autour de la santé sur les territoires.
- Porter et diffuser des thématiques et des approches innovantes en matière de prévention pour la santé.

L'appel à projets doit bénéficier aux lycéens, jeunes, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes âgées. La Région souhaite soutenir de grands projets structurants pour le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

## **Appel à projets lié au déploiement du Plan Régional Santé Environnement :**

Les projets devront contribuer à :

- A réduire les expositions des individus à des pollutions environnementales (pesticides, radon, ...),
- A prendre en compte la santé environnementale de façon intégrée aux autres déterminants de santé à l'échelle des territoires,
- A donner à chaque citoyen les moyens de s'approprier la santé environnementale et de devenir acteur de sa propre santé, en s'appuyant notamment sur les professionnels de santé.